

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 9 décembre 2020

72 - 2020

L'an deux mille vingt, le neuf décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Peuple, Place de la Mairie, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,
Procuration : GINIEIS Alain à BLANQUEFORT Jean,

Absent : RASSIER Jean-Marie.

Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : Décisions prises par monsieur le Maire en vertu de ses délégations

D 2020.03

Travaux VRD, remplissage voirie et revêtement.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a validé le devis de l'entreprise AM Sud Travaux Publics pour les travaux de VRD avenue de Pézenas.

Ce devis s'élève à 31 500 € HT.

D 2020.04

Cheminement piétonnier RD 13.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a validé le devis de l'entreprise BALDARE pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier.

Ce devis s'élève à 52 625 € HT.

D 2020.05

Chantiers RD 13.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a validé le devis de l'entreprise XC Coordination pour coordonner les chantiers simultanés avenue de Pézenas.

Ce devis s'élève à 800 € HT.

D 2020.06

Chantiers RD 13.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a validé le devis du cabinet GEOMETRIS pour la maîtrise d'œuvre des chantiers avenue de Pézenas.

Ce devis s'élève à 7 850 € HT.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,



JB